



Alphabétisation

La lutte contre l'illettrisme vit sa grande révolution

Les 16% de la population adulte peinent à lire ou écrire. Une campagne nationale a débuté, alors qu'une réforme de la formation est en route dans le canton

Philippe Maspoli

Une entorse à la main, un clavier bloqué, des lunettes oubliées. Ces slogans intrigants figurent sur de grandes affiches posées ces derniers jours dans les rues et sur des prospectus distribués dans les transports publics. Ce sont des excuses que pourraient invoquer des adultes confrontés à des difficultés de lecture ou d'écriture.

Ces personnes sont 800 000 en Suisse, soit 16% de la population. En partie des étrangers mais pas seulement. Ce sont des hommes et des femmes qui sont allés à l'école et en sont ressortis avec des lacunes non détectées. La campagne de promotion «Simplement mieux!» qui a débuté après le 8 septembre, Journée mondiale pour l'alphabétisation, veut démontrer l'importance de suivre des cours lorsque l'on se trouve dans cette situation.

Cette opération d'envergure, menée par la Fédération suisse Lire et Ecrire et par la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFIC), a lieu alors que la Suisse s'est dotée, au début de 2017, d'une nouvelle loi. Les cantons sont appelés à s'impliquer davantage. Le 31 juillet dernier, l'Etat de Vaud a signé une convention avec Berne. Il doit proposer des réformes à son niveau. «La lutte contre l'illettrisme a été déplacée de loi fédérale sur

l'encouragement à la culture à la nouvelle loi sur la formation continue. L'ancien système prévoyait un montant de 1 million de francs pour soutenir les actions contre l'illettrisme, ce qui n'était pas élevé», déclare Sabina Gani, directrice de Lire et Ecrire Vaud.

La Suisse a ainsi ancré la volonté d'appuyer non seulement la formation structurée qui prolonge les cours professionnels et les études mais aussi la promotion des compétences de base. Il s'agit de la lecture, de l'écriture, du calcul ainsi que des technologies de l'information et de la communication (TIC).

«En comparaison européenne, la Suisse est le pays où l'écart est le plus grand dans l'accès à la formation continue. Les personnes qui ont atteint un haut niveau d'instruction y arrivent beaucoup plus facilement que la population la moins bien représentée, qui n'a suivi que l'école obligatoire», rappelle Sabina Gani.

Le canton de Vaud connaît une situation particulière. La Ville de Lausanne coordonne et soutient financièrement l'action de cinq associations actives dans la formation de base: Lire et Ecrire (illettrisme), Appartenances (intégration des migrants), Français en Jeu (français pour les étrangers), CEFIL-Le Relais (formation continue dans des domaines variés) et Corref (réinsertion professionnelle).

«Un défi nous attend»

«En raison des nouvelles dispositions fédérales, un défi nous attend. Les cantons sont appelés à jouer un rôle accru dans la formation continue. Sur le plan vaudois, peut-on élargir ce qui se fait à Lausanne, afin d'aboutir à une coordination des prestations sur l'ensem-

ble du canton?» s'interroge Sabina Gani.

Le Canton de Vaud travaille sur cette question. Jean-Pierre Baer, adjoint à la direction générale de l'enseignement postobligatoire, mène un chantier qui mobilise les secteurs de la formation, de l'appui aux chômeurs et les services sociaux, entre autres. «Il faut coordonner», répond-il. Un délai est fixé à la fin de 2018 pour recenser les actions existantes dans le secteur des compétences de base. «L'objectif est de déterminer comment nous allons soutenir, subventionner et coordonner les organismes actifs dans ce domaine.»

La convention signée le 31 juillet dernier avec la Confédération a une conséquence très concrète:

«C'est un premier effet positif. Nous avons reçu un montant de 1,4 million sur quatre ans qui servira en grande partie à subventionner les prestations privées dans la formation de base», relève Jean-Pierre Baer.

Le canton doit-il se doter d'une loi sur la formation continue? La question est posée autant du côté des organisations d'encadrement des seniors, qui déplorent des lacunes dans la loi fédérale, que des acteurs de la lutte contre l'illettrisme. «Cet aspect sera examiné quand nous aurons tous les éléments. Nous sommes au point de départ et une nouvelle loi n'est pas nécessaire pour démarrer. On ne peut pas dire que Vaud n'a rien fait dans ce domaine», relève Jean-Pierre Baer, en soulignant l'implication vaudoise dans la campagne «Simplement mieux!»

L'enjeu est d'autant plus important que la lutte contre l'illettrisme intègre de plus en plus les TIC:



«Nous nous rendons compte depuis plusieurs années du lien entre les nouvelles technologies et l'accès à la lecture et à l'écriture. Nous intégrons des tablettes dans nos cours. Pour Lire et Ecrire, la question se pose de créer des presta-

tions dans ce domaine, toujours dans l'optique d'accroître l'autonomie face à l'écrit des personnes qui font appel à nous», relève Sabina Gani.

Une Lausannoise en témoigne (*ci-contre*): elle fait partie des mille

Vaudois qui s'adressent chaque année à Lire et Ecrire. Une démarche qui l'a aidée à développer son réseau, tant sur le plan personnel que professionnel.

www simplement-mieux.ch



Sabina Gani, directrice de Lire et Ecrire Vaud. L'association est impliquée dans une vaste réorganisation cantonale et fédérale. PHILIPPE MAEDER



«Entrer dans une bibliothèque, choisir un livre, ça n'a pas de prix»

Témoignage

Quand Manuela André est arrivée en Suisse, à l'âge de 26 ans, elle ne savait pas un mot de français. C'était en 1984. Cette Lausannoise pétillante venait d'Espagne avec son mari pour travailler, lui dans le secteur du nettoyage au CHUV, elle dans le domaine de la conciergerie.

La difficulté ne concernait pas seulement la maîtrise du français. La communication passant par la lecture et l'écriture, d'une manière générale, représentait aussi un obstacle. Les lacunes remontaient à la période scolaire. «Je suis allée à l'école de l'âge de 6-7 ans à 12-13 ans. Mes parents ne m'aidaient pas. Se rendre aux cours n'était pas considéré comme important pour les filles. Pendant la récréation, je devais aller à la maison pour éplucher les pommes de terre. Je ne pouvais pas avancer avec les autres, j'étais au fond de la classe», raconte-t-elle.

Le déclic qui lui a fait prendre conscience de la nécessité d'améliorer ses

aptitudes en lecture et en écriture s'est produit il y a huit ans, alors que ses deux enfants s'envolaient vers leur vie d'adultes autonomes. Un fils, aujourd'hui âgé de 29 ans, en train de travailler sur son brevet fédéral d'électricien chef de projet; une fille universitaire qui, à 33 ans, se forme à l'enseignement. C'est cette dernière qui a découvert l'existence de Lire et Ecrire sur Internet. Les deux jeunes gens ont beaucoup encouragé leur mère.

Manuela André se souvient encore du premier cours: «J'ai été accueillie avec le sourire et j'ai eu une bonne enseignante. Mais quand je me suis assise à ma place, les souvenirs de l'école ont ressurgi. J'ai eu l'impression de redevenir une petite fille.» Mais elle a tenu bon. Et mesure aujourd'hui, avec une fierté justifiée,

«Grâce aux cours de Lire et Ecrire, je sais manipuler mon ordinateur.

Et je suis davantage en réseau, je suis plus sûre de moi»



Manuela André
A suivi des cours de Lire et Ecrire à partir de 52 ans

le chemin parcouru. «Grâce aux cours de Lire et Ecrire, j'ai pu obtenir la nationalité suisse. Cela m'aide aussi dans mon travail de concierge où il y a beaucoup d'informations à gérer. J'ai suivi une formation dans le domaine des produits de beauté. Je sais manipuler mon ordinateur. Et je suis davantage en réseau, je suis plus sûre de moi.»

Aujourd'hui ambassadrice de l'association Lire et Ecrire, elle défend la cause de la lutte contre l'illettrisme auprès des jeunes et des adultes. Parfois au milieu des bouquins: «Entrer dans une bibliothèque et choisir un livre, c'est énorme, ça n'a pas de prix.»